

Up



POUR DYNAMISER LA **PERFORMANCE COMMERCIALE**,
IL FAUT DONNER LA BONNE IMPULSION.

Les Solutions Stimulation et Fidélisation du groupe Up

Motiver vos salariés



Vous souhaitez renforcer l'esprit d'équipe et fédérer vos salariés autour d'un projet d'entreprise ?

Le groupe Up vous accompagne pour concevoir un programme de motivation adapté à vos objectifs internes et vous conseille dans la sélection des récompenses, afin de :

- Fédérer vos salariés autour des valeurs d'entreprise
- Accompagner vos équipes dans la conduite du changement
- Développer le potentiel individuel et collectif de vos salariés
- Renforcer la cohésion et l'implication de vos salariés

85%

Les entreprises organisant des opérations de stimulation atteignent à 85% leur objectif visant à améliorer la cohésion d'équipe.

Source : Baromètre groupe Up/Harris Interactive avril-mai 2015

Retrouvez nos solutions pour [fidéliser les clients](#), [stimuler les forces de ventes](#), [animer les réseaux](#).

DÉCOUVREZ NOTRE GAMME DE SOLUTIONS DÉDIÉES

Cadhoc	Le cadeau qui emballe tout le monde !
Chèque Culture	Le 100 % Loisirs culturels
Stim Rewards	La solution clés en main pour motiver et récompenser vos équipes

Nos Solutions stimulation, fidélisation et récompenses

Stim Rewards

La solution clés en main pour motiver et récompenser vos équipes

Avantages

Plateforme Stim Rewards

L'e-boutique Stim Rewards

La solution clés en main pour motiver et récompenser vos équipes



Stim Rewards, c'est :

- Une plateforme 100% digitale et responsive design (qui s'adapte sur ordinateur, tablette, smartphone).
- Une plateforme d'animation de challenges modulable selon vos besoins.
- Une e-boutique cadeaux Stim Rewards offrant une large sélection de références.
- Une interface moderne et interactive qui permet d'atteindre vos objectifs :
 - Stimuler les forces de vente.
 - Motiver les équipes.
 - Animer les réseaux de distribution.
- Une plateforme clé-en-main, idéale pour :
 - Déployer facilement et rapidement les challenges.
 - Animer et piloter efficacement les opérations de stimulation.
 - Gagner en performance et dynamiser les ventes.
 - Entretenir la motivation des participants tout au long de l'opération.
- Une expertise éprouvée :
 - Conseil en amont et accompagnement dans la mise en œuvre d'opérations d'incentive.
 - Expertise en matière de législation des gratifications.
 - Possibilité de connecter Légistim* sur Stim Rewards pour aider à la gestion des déclarations des gratifications dans le respect de la législation (outil développé spécifiquement par le groupe Up)

Focus sur la réglementation

Les opérations de stimulation interne sont :

- Soumises à charge au même titre qu'une prime sur salaire.
- Pas d'exonération particulière, les chèques-cadeaux sont assimilés à un complément de rémunération.
- En-dessous de 50 salariés : possibilité de s'appuyer sur les 11 événements URSSAF ouvrant droit à une exonération de charges sociales à hauteur du plafond annuel autorisé, soit 161€ par événement et par ayant droit.


Les opérations de stimulation externe s'inscrivent dans un cadre législatif spécifique :

- Dans le cadre du financement de la Sécurité Sociale, le gouvernement a voté une loi parue au journal officiel le 21 décembre 2010 (article L-242-1-4 du code de la Sécurité Sociale) pour assujettir les gratifications faites par des tiers aux cotisations sociales.
- La circulaire du 9 novembre 2011 la rend applicable depuis le 1er novembre 2011.

***Légistim** : Afin d'aider les entreprises à suivre et à calculer les charges sociales liées aux gratifications, le groupe UP a développé LégiStim, un service d'aide aux déclarations pour faciliter les tâches de déclaration. Avec ce service, les entreprises peuvent bénéficier d'un accompagnement par des conseillers pour l'optimisation des opérations budgétaires et fiscales.

Nous contacter

 contactstim@up-france.fr

 0 826 08 15 15 (0,20€ TTC/min)

Nos Solutions stimulation, fidélisation et récompenses

Stim Rewards

La solution clés en main pour motiver et récompenser vos équipes

Avantages

Plateforme Stim Rewards

L'e-boutique Stim Rewards

La personnalisation de votre plateforme

- **Personnalisation du design** de la plateforme.
- **Création et modification** des pages de **contenu éditorial** à mettre en avant sur le site.

La personnalisation de votre opération

- Choix du **nombre de participants** à l'opération.
- Choix du **nombre de niveaux de profils utilisateurs**.
- Définition des **critères d'accès** de chaque profil utilisateur.

Une gestion simplifiée

- Un **interlocuteur dédié** qui vous conseille et vous accompagne de façon personnalisée.
 - **Interface Administrateur** simple pour piloter efficacement vos challenges.
 - **Gestion de manière autonome** de l'ensemble des paramètres de vos opérations.
 - Mise à disposition **d'outils de communication** pour dynamiser vos challenges.
 - o Module de création et d'envoi d'e-mailing
 - o Booster
 - o Quizz
 - o Envoi de campagne SMS
 - **Mise en place simple** et rapide de l'opération.
 - **Reporting statistiques** permettant un suivi des différents résultats en temps réel.
 - Les participants peuvent suivre leurs résultats directement sur la plateforme en temps réel.
-

Nous contacter

 contactstim@up-france.fr

 0 826 08 15 15 (0,20€ TTC/min)

Nos Solutions stimulation, fidélisation et récompenses

Stim Rewards

La solution clés en main pour motiver et récompenser vos équipes

Avantages

Plateforme Stim Rewards

L'e-boutique Stim Rewards

Un catalogue cadeaux riche et varié

- **Référencement permanent** de nouveaux produits selon les tendances.
- Des **tarifs exclusivement négociés** auprès de nos partenaires.

La personnalisation de votre e-boutique

- **Personnalisation du design** de la boutique cadeaux.
- Choix du nombre de références cadeaux et des univers cadeaux à intégrer à l'e-boutique.

Une gestion simplifiée

- **Compte personnel** pour chaque participant permettant de **suivre ses commandes** de cadeaux et **gérer ses informations** personnelles.
 - Le bénéficiaire choisit son cadeau et dépense ses points **directement sur l'e-boutique**.
 - Suivi des commandes, de l'acheminement des cadeaux et du SAV de vos bénéficiaires par nos équipes.
-

Nous contacter

 contactstim@up-france.fr

 0 826 08 15 15 (0,20€ TTC/min)

Nos Solutions stimulation, fidélisation et récompenses



Le cadeau qui emballe tout le monde !

Avantages

Chèque Cadhoc

Carte Cadhoc

Le cadeau stimulateur de performance



Leader depuis 25 ans sur le marché du chèque-cadeau multienseigne, Cadhoc innove et lance sa carte cadeau. Quel que soit le support, Cadhoc est l'outil récompense infailible qui motive à coup sûr. Grâce à son réseau unique de magasins agréés, il offre la liberté de choisir parmi tous les univers de consommation. Liberté, bien-être, pouvoir d'achat, Cadhoc offre tout !

Cadhoc, c'est :

- Un pouvoir d'achat supplémentaire
- Une dotation qualitative qui permet d'atteindre ses objectifs
- Le plus grand réseau d'enseignes nationales

- Une dotation idéale pour :
 - Motiver et récompenser les salariés.
 - Renforcer l'esprit d'équipe.
 - Dynamiser les opérations de stimulation interne et externe.
 - Fidéliser les clients.

- Une expertise éprouvée :
 - Conseil en amont et accompagnement dans la mise en œuvre d'opérations d'incentive.
 - Expertise en matière de législation des gratifications.

Des supports adaptés à tous les besoins :

- Carte à piste prépayée
- Chéquier
- Chèque à l'unité
- Lettre chèque personnalisée

Focus sur la réglementation

Les opérations de stimulation interne sont :

- Soumises à charge au même titre qu'une prime sur salaire.
- Pas d'exonération particulière, les chèques-cadeaux sont assimilés à un complément de rémunération.

- En-dessous de 50 salariés : possibilité de s'appuyer sur les 11 événements URSSAF ouvrant droit à une exonération de charges sociales à hauteur du plafond annuel autorisé, soit 166€ par événement et par ayant droit.

Les opérations de stimulation externe s'inscrivent dans un cadre législatif spécifique :

- Dans le cadre du financement de la Sécurité Sociale, le gouvernement a voté une loi parue au journal officiel le 21 décembre 2010 (article L-242-1-4 du code de la Sécurité Sociale) pour assujettir les gratifications faites par des tiers aux cotisations sociales.
- La circulaire du 9 novembre 2011 la rend applicable depuis le 1er novembre 2011.

Les équipes de spécialistes du groupe Up sont à la disposition des entreprises pour étudier plus précisément les conditions d'application de cette loi en fonction des critères souhaités de mise en place des opérations de stimulation externe.

Nous contacter

 contactstim@up-france.fr

 0826 08 15 15 (0,20€ TTC/mn)

 www.cadhoc.fr

Nos Solutions stimulation, fidélisation et récompenses



Le cadeau qui emballe tout le monde !

Avantages

Chèque Cadhoc

Carte Cadhoc



LA PERSONNALISATION DE VOTRE CADEAU

- **Choix du type de chèque** : Chéquier, chèque à l'unité, lettre chèque.
- **Choix des éléments** à faire apparaître sur le chèque : noms, logo, message personnel etc.
- **Choix du montant** à offrir.

LA GESTION SIMPLIFIEE DE VOTRE DOTATION

- Un **interlocuteur dédié** qui vous conseille de façon personnalisée.
- Choix du **mode de commande** : Internet sur le site cadhoc.fr, e-mail, téléphone, fax ou courrier.
- **Espace client** en ligne : commande en ligne rapide et sécurisée, historique et suivi des commandes.
- Pour **gagner du temps** : service de mise sous pli, livraison sur plusieurs sites ou directement au domicile du bénéficiaire, liste d'émargement.

DE VRAIS AVANTAGES POUR VOS BENEFICIAIRES

- Accès au plus grand réseau de magasins physiques et en ligne : plus de **760 enseignes** partout en France, **62 000 points de vente** dont **7 540 commerces de proximité**.
- Choix parmi toutes les gammes de prix et toutes les marques.
- Accès au nouveau **programme d'avantages exclusifs Bonne Journée**, réservé aux bénéficiaires des titres et services du groupe Up en France. Découvrez la (seule) communauté de salariés qui booste le quotidien ! Rendez-vous sur www.bonnejournee-by-up.fr

Nous contacter

- ✉ contactstim@up-france.fr
- ☎ 0826 08 15 15 (0,20€ TTC/mn)
- 🌐 www.cadhoc.fr

Nos Solutions stimulation, fidélisation et récompenses



Le cadeau qui emballe tout le monde !

Avantages

Chèque Cadhoc

Carte Cadhoc



LA PERSONNALISATION DE VOTRE CADEAU

- **Choix des éléments** à faire apparaître sur la carte (noms, logo, couleur).
- Possibilité de **personnaliser le courrier** d'accompagnement de la carte.
- **Choix du montant** à offrir.

UNE CARTE SECURISEE POUR PLUS DE SERENITE

- La carte doit être **activée en ligne** par le bénéficiaire avant sa première utilisation.
- Le **code d'activation** est envoyé séparément de la carte Cadhoc.
- Possibilité de **faire opposition** sur la carte en cas de vol, perte ou utilisation frauduleuse.

LA GESTION DE VOTRE DOTATION SIMPLIFIEE

- Un **interlocuteur dédié** qui vous conseille de façon personnalisée.
- Carte **prépayée rechargeable** facilement et à tout moment, pendant trois ans.
- Choix du **mode de commande** : e-mail, téléphone, fax ou courrier.
- **Espace client** en ligne : historique et suivi des commandes, mise en opposition, demande de remplacement de carte, duplicatas de factures.
- Pour **gagner du temps** : livraison sur un ou plusieurs sites ou directement au domicile du bénéficiaire.

DE VRAIS AVANTAGES POUR LES BENEFICIAIRES

- La carte peut être dépensée en plusieurs fois, au centime près.
- **Espace client en ligne** : Consultation du solde, liste des magasins agréés, géolocalisation des magasins...
- **Service dédié aux utilisateurs** du lundi au samedi pour répondre à toutes les questions : 0826 593 593 (service 0,15€/ min + prix appel)
- Facilité d'utilisation directement dans le plus grand réseau de magasins physiques : **plus de 160 enseignes** et **92 000 points de vente** partout en France
- Accès au **nouveau programme d'avantages exclusifs Bonne Journée**, réservé aux bénéficiaires des titres et services du groupe Up en France. Découvrez la (seule) communauté de salariés qui booste le quotidien ! Rendez-vous sur www.bonnejournee-by-up.fr

Focus sur la réglementation

Le montant maximum de chargement par carte est fixé à 4000€ et chaque règlement au moyen d'une carte cadeau est limité à 1 000€ maximum. Nous proposons des cartes Cadhoc exclusivement pour les opérations de stimulation externe bénéficiant d'exonération de charges fiscales et cotisations sociales.

Les équipes de spécialistes du groupe Up sont à la disposition des entreprises pour étudier plus précisément le type de récompenses le plus adapté à la cible et aux objectifs des opérations à mettre en place.

Nous contacter

 contactstim@up-france.fr

 0826 08 15 15 (0,20€ TTC/mn)

 www.cadhoc.fr

Nos Solutions stimulation, fidélisation et récompenses

Up Chèque Culture

Le 100 % Loisirs culturels

Avantages

Caractéristiques techniques

Le 100% loisirs culturels



Le Chèque Culture® est entièrement dédié aux loisirs culturels : patrimoine, spectacles, achats de livres, CD, DVD... Avec lui, vous avez la garantie de faire plaisir en offrant le choix à vos bénéficiaires parmi tous les univers culturels.

Chèque Culture®, c'est :

- Un pouvoir d'achat supplémentaire.
- Une dotation qualitative et originale qui permet de valoriser vos campagnes d'animation.
- L'accès à un réseau unique de plus de 4 500 partenaires sorties, 3 500 librairies, 1 000 disquaires de proximité, de sites internet et enseignes spécialisées partout en France. Pour accéder à tous les loisirs selon ses envies : sortie, spectacle, parc d'attraction, musée, achat de livre, CD, DVD, jeu vidéo...
- Une dotation culturelle idéale pour :
 - Motiver et récompenser les salariés.
 - Renforcer l'esprit d'équipe.
 - Dynamiser les opérations de stimulation interne et externe.
 - Fidéliser les clients.
- Une expertise éprouvée :
 - Conseil en amont et accompagnement dans la mise en œuvre d'opérations d'incentive.
 - Expertise en matière de législation des gratifications.

Des supports adaptés à tous les besoins :

- Chéquier
- Chèque à l'unité
- Lettre chèque personnalisée
- Crédit-cadeaux

Focus sur la réglementation

Les opérations de stimulation interne sont :

- Soumises à charge au même titre qu'une prime sur salaire.
- Pas d'exonération particulière, les chèques-cadeaux sont assimilés à un complément de rémunération.
- Pour les entreprises de moins de 50 salariés, n'ayant pas de CE : possibilité d'offrir dans le cadre des œuvres sociales de l'entreprise ouvrant droit à une exonération totale de charges des chèques culturels, quel que soit le montant, tout au long de l'année.

Les opérations de stimulation externe s'inscrivent dans un nouveau cadre législatif :

- Dans le cadre du financement de la Sécurité Sociale, le gouvernement a voté une loi parue au journal officiel le 21 décembre 2010 (article L-242-1-4 du code de la Sécurité Sociale) pour assujettir les gratifications faites par des tiers aux cotisations sociales.
- La circulaire du 9 novembre 2011 la rend applicable depuis le 1er novembre 2011.

Les équipes de spécialistes du groupe Up sont à la disposition des entreprises pour étudier plus précisément les conditions d'application de cette loi en fonction des critères souhaités de mise en place des opérations de stimulation externe.

Nous contacter

 contactstim@up-france.fr

 0826 08 15 15 (0,20€ TTC/mn)

Nos Solutions stimulation, fidélisation et récompenses

Chèque Culture

Le 100 % Loisirs culturels

Avantages

Caractéristiques techniques

LA PERSONNALISATION DE VOTRE CADEAU

- **Choix du type de support** : Chéquier, chèque à l'unité, lettre chèque, crédit-cadeaux
- **Choix des éléments** à faire apparaître sur la dotation : noms, logo, message personnel etc.
- **Choix du montant** à offrir (minimum 20€).
- Possibilité de demander le référencement de nouveaux partenaires culturels.




LA GESTION SIMPLIFIEE DE VOTRE DOTATION

- Un **interlocuteur dédié** qui vous conseille de façon personnalisée.
- Choix du **mode de commande** : Internet, e-mail, téléphone, fax ou courrier.
- Pour **gagner du temps** : service de mise sous pli, livraison sur plusieurs sites ou directement au domicile du bénéficiaire, listes d'émargement.
- **Suivi des commandes** : suivi des colis, traçabilité de votre commande depuis l'espace client.
- Mise à disposition d'outils de communication : affiches, e-mailing...

DE VRAIS AVANTAGES POUR VOS BENEFICIAIRES

- Une durée de validité unique qui permet de prendre le temps de choisir : **2 ans + l'année en cours**.
 - Accès à un réseau unique national et régional de **partenaires sorties, disquaires, libraires, sites internet et enseignes spécialisées**.
 - **Simple d'utilisation** : paiement directement en caisse chez les partenaires.
 - Un **Service Clients** pour répondre à toutes les questions au 0 892 68 08 98 (0,40€ TTC/min + prix d'appel).
 - Accès au nouveau **programme d'avantages exclusifs Bonne Journée**, réservé aux bénéficiaires des titres et services du groupe Up en France. Découvrez la (seule) communauté de salariés qui booste le quotidien ! Rendez-vous sur www.bonnejournee-by-up.fr
-

Nous contacter

-  contactstim@up-france.fr
-  0826 08 15 15 (0,20€ TTC/mn)
-  www.stimulation-et-fidelisation.com

Découvrez nos Solutions Stimulation et Fidélisation
sur up-france.fr

Broca & Wemicke. Illustrations : TINO / Agent 002.

groupe
chequedejeuner

Le Groupe Chèque Déjeuner change de nom
et devient le groupe Up

Depuis plus de 50 ans, le groupe Up anticipe les évolutions technologiques et les nouveaux usages pour répondre aux attentes économiques, sociales et environnementales de ses clients. Il est n°3 mondial sur le marché des titres de services

Up